



16ème législature

Question N° : 17606	De M. Benoît Bordat (Renaissance - Côte-d'Or)	Question écrite
Ministère interrogé > Transformation et de la fonction publiques		Ministère attributaire > Collectivités territoriales et ruralité
Rubrique > fonction publique territoriale	Tête d'analyse > Revalorisation salariale des ATSEM	Analyse > Revalorisation salariale des ATSEM.
Question publiée au JO le : 07/05/2024 Date de changement d'attribution : 21/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Benoît Bordat attire l'attention de M. le ministre de la transformation et de la fonction publiques à propos de la situation des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM). Ce métier, essentiel au bon fonctionnement des écoles maternelles, est actuellement confronté à diverses problématiques telles que le manque de personnel, les difficultés de remplacement et les conditions de travail éprouvantes. En effet, en tant que véritables piliers du système éducatif, les ATSEM sont pleinement intégrés aux équipes pédagogiques et assurent un large éventail de tâches allant de la préparation des ateliers à la gestion des repas en passant par la surveillance des temps de repos et les soins d'hygiène corporelle. Ils sont par ailleurs très souvent amenés à accomplir des tâches dévolues aux accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), compte tenu des délais importants dans la mise en place d'un diagnostic adapté aux jeunes enfants porteurs de handicap. Malgré l'annonce par le Gouvernement le 6 mars 2024 d'une mesure d'accompagnement financier du secteur de la petite enfance, il est regrettable de constater que les ATSEM n'aient pas été inclus dans cette initiative. En effet, les revalorisations salariales annoncées visent principalement les salariés des crèches financées par la branche famille de la sécurité sociale, avec une augmentation moyenne de 150 euros nets par mois. Cette démarche, visant à rendre les métiers de la petite enfance plus attractifs et à améliorer les conditions de travail des professionnels, semble négliger le rôle crucial des ATSEM dans le processus éducatif. Il lui demande donc des éclaircissements sur les mesures envisagées par le Gouvernement pour valoriser et reconnaître pleinement la contribution des ATSEM à l'éducation des futures générations de citoyens.